

MOTION DE SOUTIEN : Séance du Conseil municipal du 10 mars 2015

A JOINDRE AU PROCES VERBAL

Nous, Conseillères et Conseillers municipaux, par la présente Motion, tenons à confirmer notre soutien à notre collègue Vincent Carpentier.

Nous ne comprenons pas le retrait de ses délégations de Maire adjoint !

Cette décision, assimilable à une sanction, publique qui plus est, repose sur des préjugés d'un autre temps, et surtout d'autres pays où la liberté d'expression est chaque jour bafouée. La Cour Européenne de Justice vient d'ailleurs de souligner que la liberté d'expression implique aussi le fait d'entendre ce qui n'est pas agréable !

C'est bien de cette liberté d'expression dont il faut parler et pour laquelle vous avez défilé il y a peu de temps, Monsieur le Maire.

Aujourd'hui vous la sanctionnez !

Ainsi, pour retirer les délégations de Vincent, vous vous en êtes justifié dans la Presse en blâmant son engagement sur une liste démocratique aux Elections départementales. Vous vous retranchez désormais derrière son manque d'implication dans les affaires communales !

Devons nous vous rappeler, Monsieur le Maire, que depuis un an Vincent se bat à nos côtés pour obtenir le seul droit de travailler dans cette équipe !

Dès la fin des Elections municipales où, il faut également le rappeler, il fut le principal moteur et force de propositions, vous avez fermé les portes de la Mairie : organiser des réunions d'élus au moment de ses heures de travail n'est ce pas volontairement l'exclure des débats ? Doit on être retraité pour gérer cette Commune ?

D'ailleurs la Presse a parfaitement explicité, avec humour, votre attitude après le Conseil municipal du 28 novembre.

Mais cela n'a rien changé.

Dès le départ vous nous avez jeté dans une opposition où nous ne souhaitons pas aller, simplement parce que nous nous impliquons dans la gestion communale et que nous osons poser des questions.

Aussi, pour que les Varavillais sachent qui est Vincent Carpentier, si besoin est, car ils le connaissent

nous affirmons, en premier lieu, que Vincent est un homme courageux doté d'une immense force de travail ; sa gentillesse, son talent, son charisme et son engagement citoyen, font de lui une ressource rare.

Ces qualités dans une équipe municipale sont elles une force ou bien une faiblesse, Monsieur le Maire ?

JJ 36 JPH DD HL

nous affirmons, en second lieu, qu'il a conduit en un an les missions qui étaient les siennes :

- il a supporté, pratiquement seul, l'entière rédaction des textes de la Campagne et aussi des revues municipales. Son ouvrage « Un fleuve pour la liberté » est une belle vitrine pour nous tous,

- il a demandé la structuration du travail de commissions avec un ordre du jour et un compte rendu, ce qui se pratique dans toutes les communes, mais qui n'existait pas à Varaville (la publication des comptes-rendus sur internet n'est toujours pas faite !),

- il a contribué à remettre l'Office de Tourisme en conformité, et proposé des solutions constructives au dysfonctionnement de son planning de gestion,

- il a mené, quasi seul, 2 expositions culturelles, photo et peinture,

- il a été l'incontournable cheville ouvrière de l'accueil de l'Association belge dont les descendants perpétuent la mémoire de nos libérateurs (à ce sujet, la force culturelle et émotionnelle de la cérémonie l'été dernier a été fortement saluée par nos amis Belges et Vincent spécialement remercié !),

- il œuvre activement à redonner au golf l'aura qu'il devrait avoir, car si rien n'est fait, ce golf disparaîtra dans sa forme actuelle...

...la liste n'est pas exhaustive Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus, et pourrait être bien plus longue si les moyens lui en avaient été donnés, ainsi que le souhaitent les Varavillais.

En effet, n'oublions pas qu'au sein de notre Conseil, c'est bien lui qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages aux élections (64,91%)

Mais nous, nous nous tenons à la disposition des Varavillais, avec Vincent, pour de plus amples explications sur son travail.

Nous continuerons à poser les questions que les Varavillais se posent, haut et fort.

Il vous faudra bien y répondre !

Merci Vincent pour ce que tu as déjà fait. Nous sommes désolés de cette iniquité qui te frappe : ne pas répondre aux paroles vindicatives ou agressives, t'honore et te grandit.

Nous te souhaitons force et courage.

L'avenir est pour toi !

M. JOLLES

M. LENORMAND

D. DAGORN

PR GERMAIN

JP HAGNERE